



Association des amateurs bénévoles
pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales en voie de disparition
dite,

LES CROQUEURS *de pommes*®

Association locale de la Vienne

Biard le 15 décembre 2019

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité à participer aux travaux de l'**Assemblée Générale** de l'association locale des « Croqueurs de Pommes de la Vienne », qui aura lieu :

Dimanche 12 janvier 2020 à BIARD Foyer Guillaume d'Aquitaine (face à la Mairie)

- ☞ **8h45** : Accueil, adhésions, vente librairie, almanach, jus de pommes
(Attention : Il n'y aura pas de vente pendant les réunions plénières et le repas)
- ☞ **9h45 : Assemblée générale ordinaire**
 - Approbation du compte-rendu de la précédente AG du 13 janvier 2019
 - Rapport moral, perspectives pour l'année 2020
 - Rapport des activités
 - Rapport financier
 - Questions diverses
- ☞ **11h30** : Elections des membres du conseil d'administration et du vérificateur aux comptes
- ☞ **11h45** : Apéritif
- ☞ **Repas** (à réserver avec le document ci-joint)
- ☞ **14h30 : Conférence, débat** (ouvert au public)

LE VERGER AMATEUR

- ✓ **Introduction** : Hélène HANTZBERG, chargée d'études à la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

Présentation de la FREDON Poitou-Charentes et du BSV (bulletin de santé du végétal).

- ✓ **1^{ère} partie** : Michel LE COQ, Croqueur de Pommes des Deux-Sèvres.

Présentation de son livre (*) « **Mon verger d'amateur** ». Retour d'expérience sur l'observation et le suivi dans son verger. (*) ouvrage en vente après la conférence)

- ✓ **2^{ème} partie** : Echanges et débat.

L'assemblée générale est un moment d'échanges qui permet de comprendre les attentes des adhérents et d'orienter les décisions prises en Conseil d'Administration. C'est pour cela que votre présence et votre implication sont primordiales pour conforter les choix, la vie et l'avenir de notre association

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments dévoués et cordiaux.

Bernard COLLOT
Président